C-cap 1

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION **Accenture S.A./N.V.**

Forme juridique[1] : **Société anonyme**

Adresse: **Rue Picard** N°: **11 , boîte 100**

Code postal: **1000** Commune: **Bruxelles**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet[2]: **www.accenture.com/be-en**

Adresse e-mail[2]:

Numéro d'entreprise **0438.675.669**

DATE **20-04-2022** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne[3] :

[X] les COMPTES ANNUELS en **EURO**[4] approuvés par l'assemblée générale du **16-02-2024**

[X] les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01-09-2022** au **31-08-2023**

l'exercice précédent des comptes annuels du **01-09-2021** au **31-08-2022**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~[5] identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **52** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.4, 6.3.6, 6.4.2, 6.4.3, 6.5.1, 6.5.2, 6.17, 6.18.2, 6.20, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signature (nom et qualité)

Lambert Mr. Kristof

Administrateur Délégué

Signature (nom et qualité)

1 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Cocher les cases ad-hoc.

4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

5 Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Lambert Kristof

Kaeystraat 9, 3220 Holsbeek, Belgique

Mandat: Administrateur délégué, début: 14/12/2021

DE MAESENEER Kim

John F.Kennedylaan 3, 2630 Aartselaar, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 15/02/2019, fin: 31/08/2025

DE RIDDER Bart

Keibergweg 22, 9820 Merelbeke, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 16/02/2018

KPMG REVISEURS D'ENTREPRISES SRL SRL 0419.122.548

Luchthaven Brussel National 1K, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre: B00001

Mandat: Commissaire, début: 17/02/2023, fin: 20/02/2026

Représenté par:

1 NYS Xavier

Luchthaven Brussel National 1K 1930 Zaventem Belgique

, Numéro de membre : A02619

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société**,
B. L'établissement des comptes annuels **,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	15.311.531	11.794.175
Immobilisations incorporelles	6.2	21	8.850.578	7.656.452
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	6.460.952	3.783.723
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	3.704.071	1.269.266
Mobilier et matériel roulant		24	794.929	743.624
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	1.961.952	1.770.833
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28		354.000
Entreprises liées	6.15	280/1		354.000
Participations		280		354.000
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	187.389.239	160.016.679
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	18.651.817	12.032.635
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	18.651.817	12.032.635
Créances à un an au plus		40/41	155.754.330	144.575.835
Créances commerciales		40	65.076.727	69.378.818
Autres créances		41	90.677.603	75.197.018
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	10.899.470	2.115.326
Comptes de régularisation	6.6	490/1	2.083.623	1.292.882
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	202.700.770	171.810.854

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	52.069.661	40.968.726
Apport	6.7.1	10/11	6.432.847	272.080
Capital		10	6.432.847	272.080
Capital souscrit		100	6.432.847	272.080
Capital non appelé [6]		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	762.887	664.997
Réserves indisponibles		130/1	33.608	31.904
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311	33.608	31.904
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	729.279	633.093
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	44.873.928	40.031.649
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net [7]		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	15.537.221	12.518.517
Provisions pour risques et charges		160/5	15.537.221	12.518.517
Pensions et obligations similaires		160	51.000	102.000
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	15.486.221	12.416.517
Impôts différés		168		

6 Montant venant en déduction du capital souscrit.

7 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	135.093.888	118.323.612
Dettes à plus d'un an	6.9	17	339.871	
Dettes financières		170/4	339.871	
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	339.871	
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	131.805.928	118.323.612
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	167.382	
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	34.604.813	26.150.678
Fournisseurs		440/4	34.604.813	26.150.678
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	43.725.960	44.372.385
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	53.307.774	47.800.549
Impôts		450/3	3.857.546	7.324.766
Rémunérations et charges sociales		454/9	49.450.228	40.475.783
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	2.948.089	
TOTAL DU PASSIF		10/49	202.700.770	171.810.854

6 Montant venant en déduction du capital souscrit.

7 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	464.415.685	376.295.007
Chiffre d'affaires		6.10	70	447.766.545	374.677.410
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71	6.619.182	-3.707.350
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	10.029.957	5.324.947
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations			60/66A	467.274.142	368.623.586
Approvisionnements et marchandises			60		
Achats			600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609		
Services et biens divers			61	253.244.190	201.698.223
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	208.674.420	163.930.043
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	4.635.375	2.941.087
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8	349.000	-147.619
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	191.919	200.458
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A	179.240	1.395
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	-2.858.457	7.671.420

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	3.658.102	1.929.439
Produits financiers récurrents		75	3.658.102	1.929.439
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	3.658.102	1.929.439
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	1.980.376	2.840.888
Charges financières récurrentes	6.11	65	1.980.376	2.840.888
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	1.980.376	2.840.888
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-1.180.731	6.759.972
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	2.058.869	3.197.368
Impôts		670/3	2.058.869	3.197.368
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-3.239.600	3.562.604
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-3.239.600	3.562.604

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	36.792.049	36.705.159
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-3.239.600	3.562.604
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	40.031.649	33.142.554
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2	8.081.879	3.326.490
sur l'apport		791	8.081.879	3.326.490
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	44.873.928	40.031.649
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	xxxxxxxxxxxxxx	2.442.570
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022	2.619.315	
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	5.061.885	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	xxxxxxxxxxxxxx	1.523.996
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	229.643	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	1.753.639	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	3.308.245	

GOODWILL		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053P	xxxxxxxxxxxxxx	13.760.799
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8023	321.326	
Cessions et désaffectations		8033		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8053	14.082.125	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123P	xxxxxxxxxxxxxx	7.022.921
Mutations de l'exercice				
Actés		8073	1.516.871	
Repris		8083		
Acquis de tiers		8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8103		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8123	8.539.792	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		212	5.542.333	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	xxxxxxxxxxxxxx	3.627.615
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	3.850.211	
Cessions et désaffectations		8172	1.290.712	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	6.187.114	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	xxxxxxxxxxxxxx	2.358.349
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	1.357.835	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302	1.233.141	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	2.483.043	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	3.704.071	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	xxxxxxxxxxxxxx	1.087.449
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	183.210	
Cessions et désaffectations		8173	19.762	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	1.250.897	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	xxxxxxxxxxxxxx	343.825
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	123.995	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303	11.852	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	455.968	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	794.929	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	xxxxxxxxxxxxxx	2.788.787
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165	704.911	
Cessions et désaffectations		8175	458.418	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	3.035.280	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	xxxxxxxxxxxxxx	1.017.954
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	399.777	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305	344.403	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	1.073.328	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	1.961.952	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	xxxxxxxxxxxxxx	354.000
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	354.000	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541	354.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551	354.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charges à reporter Software	1.152.107

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXXXXXX	272.080
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	6.432.847	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Augmentation du capital suite à la fusion de Sentia		69.822	322
Augmentation du capital suite à la fusion de Greenfish		6.090.945	2.583
Représentation du capital Catégories d'actions			
Parts Ordinaire		6.432.847	11.208
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXXXXXX	
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXXXXXX	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

	Exercice
EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

Actionnaires	Nombre d'actions
Accenture International BV	11.205
Accenture Holdings BV	1
Accenture Minority I BV	2
TOTAL	**11.208**

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT	Exercice
Plan d'option sur actions (Restricted Share Units)	15.086.221
Arrangement commercial	400.000

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	167.382
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	167.382
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	167.382
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	339.871
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	339.871
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	339.871

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubriques 450/3 et 178/9 du passif)*		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	3.857.546
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales *(rubriques 454/9 et 178/9 du passif)*		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	49.450.228

Exercice

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Prestation de services en management		447.766.545	374.677.410
Ventilation par marché géographique			
Belgique		359.517.672	295.270.118
Hollande		88.248.873	79.407.292
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	13.312	1.162
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	1.316,4	1.118,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	2.245.550	1.914.013
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	162.551.434	133.655.266
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	38.222.871	29.492.645
Primes patronales pour assurances extralégales	622	4.887.182	5.068.848
Autres frais de personnel	623	3.012.933	-4.286.715
Pensions de retraite et de survie	624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635	349.000	-147.619
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115	400.000	
Utilisations et reprises		9116	51.000	147.619
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	191.919	200.458
Autres		641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	0,9	3,5
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	1.501	6.871
Frais pour la société		617	65.154	260.590

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Différences de change et intérêts		1.744.629	1.607.779
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
Frais bancaires		62.103	80.512
Différences de change et intérêts		1.918.272	2.760.375

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76		
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66	179.240	1.395
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)	179.240	1.395
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7	179.240	1.395
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	2.058.869
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	3.000.000
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	941.131
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
DNA		5.883.156
Amortissement Goodwill		2.298.826

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	52.609.717	41.538.515
Par la société	9146	111.526.173	96.750.236
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	46.687.152	39.575.511
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

	Exercice
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES	

	Exercice
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

Plan assurance groupe à contribution définie pour les employés, contracté auprès d'AG Insurance. Accenture paie une contribution pour financer le plan basé sur 6% du salaire brut (4% de l'employeur et 2% de l'employé). Chaque mois, Accenture reçoit un bordereau venant de la société AG Insurance et acquitte le montant à payer.

	Code	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		

	Exercice
NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats	

	Exercice
ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT	

	Exercice
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN **A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société**	

	Exercice
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)	
Garanties bancaires	2.706.779
Garanties locatives	326.179

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES	Codes	Exercice	Exercice précédent
Immobilisations financières	(280/1)		354.000
Participations	(280)		354.000
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	95.981.202	81.430.966
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	95.981.202	81.430.966
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	19.826.966	14.599.701
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	19.826.966	14.599.701
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441	3.658.102	1.929.439
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471	1.980.376	2.840.888
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec les parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celle du marché, aucune information n'a pu être reprise.

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	3.118.740
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	176.729

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	93.210
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

~~La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*~~

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

~~La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*~~

~~La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)~~

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations:

N

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

Accenture plc, Grand Canal Square 1/ 2 Dublin, Irlande

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Accenture plc

Grand Canal Square 1

2 Dublin, Irlande

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

Accenture plc

Grand Canal Square 1

2 Dublin, Irlande

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont approuvées par le conseil d'administration en conformité avec l'article 28 § 1 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des Sociétés et des Associations.
Sommaire des principales règles d'évaluation:

a) Immobilisations incorporelles
Le goodwill et les licences sont normalement amortis respectivement sur 5 ans et 3 ans selon la méthode linéaire. La première année, l'amortissement se fait au prorata temporis à partir de la constitution.
Dans le cadre de la fusion par absorption de Kunstmaan NV le 1er décembre 2017, avec effet rétroactif au 1er septembre 2017, la société a spécifié la durée d'amortissement des immobilisations incorporelles y relatives comme suit:
- Relation Client (2.060 K EUR): la relation client et un portefeuille client qui a été constitué par Kunstmaan NV, fait l'objet d'un amortissement de 9 ans qui a été défini sur la base d'une projection des revenus futurs et en considérant un taux de rotation client peu élevé, expliqué par le type de services proposés par Kunstmaan NV et la relation client existante.
- Goodwill de fusion (13.584 K EUR): il a été décidé d'amortir le goodwill de fusion en ligne avec l'amortissement du portefeuille client, c'est-à-dire 9 ans.

b) Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.
Les PC sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans.
Le mobilier et les machines sont amortis respectivement sur 10 à 5 ans selon la méthode linéaire.
Pour le matériel d'occasion, les durées sont respectivement ramenées à 5 ans et 1 an,
et pour les appareils de communication, la durée d'amortissement est ramenée à 2 ans.
Les aménagements de bureau sont amortis sur 10 ans selon la méthode linéaire.

c) Stocks
La valorisation de l'encours s'effectue compte tenu du pourcentage d'avancement de chaque projet (WBS = Work Breakdown Structure) pris individuellement. Le cas échéant, des réductions de valeur sont anticipativement actées en cas de projet réalisé à perte. Un netting est réalisé au niveau de chaque WBS, la valeur est inscrite à l'actif du bilan (commandes en cours d'exécution) s'il est positif et au passif du bilan (acomptes reçus sur commandes) s'il est négatif.
Concernant l'année fiscale 2023, il n'y a pas eu de netting.
Les montants sont donc les suivants :
En classe 37 : 18.651.817,00 €
En classe 46 : 43.725.959,77 €
Du point de vue du compte de résultats, le revenu et la marge bénéficiaire sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement des projets, individuellement. La variation des commandes en cours entre deux périodes comptables est reprise au compte de résultats sous l'intitulé correspondant.

d) Immobilisations financières
Les créances acquises sur des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.
Les créances et cautionnements en numéraire sont aussi comptabilisés à leur prix d'acquisition déduit des remboursements.
Les actions sont comptabilisées au prix d'achat et sont directement pris en compte dans les comptes de charges et aucune réévaluation de la participation n'a été effectuée.

e) Créances à 1 an au plus
Les créances à 1 an au plus sont valorisées à leur valeur nominale.
Une réduction de valeur est opérée lorsque la valeur de réalisation est considérée comme inférieure à la valeur nominale.

f) Créances et dettes en monnaie étrangère
Les factures exprimées en monnaie étrangère sont prises en charge au taux interne du mois.
Lors du paiement, la différence de change est comptabilisée comme charge ou produit financier.

g) Dettes à plus d'un an et à un an au plus
Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Les dettes en devises étrangères sont évaluées, à défaut de dispositions "contractuelles", au cours de change du dernier jour de l'exercice.

h) Conversion des monnaies étrangères
Pour le bilan, les écarts de conversion sont calculés devise par devise.
Les écarts de conversion sont repris en compte de résultats. Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture.
Les éléments du compte de résultats en monnaies étrangères ont été convertis sur la base du cours de change en vigueur au moment de chaque transaction.

i) RSU et plans d'options
Les employés bénéficient d'un plan d'action, "Restricted Share Units" ("RSUs"), donnant droit à des actions de la maison-mère. Le coût lié à l'achat sur le marché desdites actions est à charge de la Société.
Conformément à l'avis de la Commission des normes comptables 2012/3 relatif au stock-option plan, les RSUs attribués aux bénéficiaires qui ne sont pas encore exerçables ainsi que ceux qui n'ont pas encore été exercés font l'objet d'une provision à la date de clôture. Cette provision est calculée sur la base de la valeur de l'action à la date de clôture et d'une prise en charge progressive durant la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent les droits de manière définitive, tenant compte d'une estimation de l'annulation de ces droits suite au départ des bénéficiaires.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 0D488F4F-C143-4967-8C73-FEAA044221E5

ACCENTURE S.A.

SOCIÉTÉ ANONYME
11 RUE PICARD
1000 Bruxelles

NUMÉRO DE T.V.A. : BE 0438.675.669
Registre des Personnes Morales 0438.675.669

RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 AOUT 2023

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport relatif à la situation de la société pour l'exercice social clôturé, qui a débuté le 1er septembre 2022 pour s'achever le 31 août 2023.

Ce rapport, ainsi que les comptes annuels de la société, ont été mis à votre disposition.

1. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

L'exercice social 2023, clos au 31 août 2023, s'est soldé par une perte de € 3.239.599,85

L'exercice social précédent clos le 31 août 2022 a été clôturé avec un bénéfice s'élevant à € 3.562.604,14

Les ventes et prestations pour l'exercice social 2023 s'élèvent à € 464.415.684,89, soit une augmentation de € 88.120.678,09 par rapport aux ventes et prestations réalisées au cours de l'exercice social clôturé au 31 août 2022, lesquelles s'élevaient à € 376.295.006,80

Le chiffre d'affaires pour l'exercice social 2023 s'élève à € 447.766.545,40

Ceci est une augmentation de € 73.089.135,63 par rapport au chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice social clôturé au 31 août 2022, lequel s'élevait à € 374.677.409,77

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 0D488F4F-C143-4967-8C73-FEAA044221E5

D'autre part, le coût des ventes et des prestations pour l'exercice social 2023 s'élève € 467.274.142,18

Ceci est une augmentation de € 98.650.555,69 par rapport au coût des ventes et prestations réalisées au cours de l'exercice social clôturé au 31 août 2022, lequel s'élevait à € 368.623.586,49

Les frais de personnel pour l'exercice social 2023 s'élèvent à € 208.674.419,75, soit une augmentation de € 44.744.377,04 par rapport aux frais de personnel réalisés au cours de l'exercice social clos au 31 août 2022, lesquels s'élevaient à € 163.930.042,71

Les produits financiers pour l'exercice social 2023 s'élèvent à € 3.658.101,76 soit une augmentation de € 1.728.662,66 par rapport aux produits financiers réalisés au cours de l'exercice social clôturé au 31 août 2022, lesquels s'élevaient à € 1.929.439,10

Les charges financières pour l'exercice social 2023 s'élèvent à € 1.980.375,52 soit une diminution de € 860.512,01 par rapport aux charges financières réalisées au cours de l'exercice social clôturé au 31 août 2022, lesquelles s'élevaient à € 2.840.887,53

Les impôts sur le résultat pour l'exercice social 2023 s'élèvent à € 2.058.868,80. Ceci est une diminution de € 1.138.498,94 par rapport aux impôts sur le résultat pour l'exercice social clôturé au 31 août 2022, lesquels s'élevaient à € 3.197.367,74

La perte avant impôt pour l'exercice social de 2023 est de € 1.180.731,05

Le conseil d'administration conclut qu'une perte de € 3.239.599,85 a été réalisée au cours de l'exercice social 2023.

Cette perte est principalement liée à l'intégration des entités fusionnés à Accenture Belgium : Sentia SA et Greenfish SA.

2. Affectation du résultat

- Perte de l'exercice à affecter :	- 3.239.599,85 Euro
- Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	40.031.648,65 Euro
- Apport capitaux propre par suite des fusions	8.081.878,86 Euro
- Bénéfice à reporter sur l'exercice social suivant :	44.873.927,66 Euro

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 0D488F4F-C143-4967-8C73-FEAA044221E5

3. Informations sur des évènements importants survenus après la clôture de l'exercice social

Depuis la clôture de l'exercice au 31 août 2023, aucun événement requérant une adaptation des comptes annuels 2023 ou une mention en annexe de ceux-ci ne s'est produit.

4. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société, pour autant qu'elles ne soient pas de nature à porter gravement préjudice à la société

Il n'y a pas informations devant être communiquée dans ce cadre.

5. Activités de recherche et de développement

Dans le domaine de la recherche et du développement, aucune activité ne fut développée par la société au cours de l'exercice social clôturé au 31 août 2023.

6. Augmentation de capital ou émission d'obligations convertibles ou d'obligations avec droit de souscription lors de l'application du capital autorisé

Il n'y a aucune information qui doit être communiquée dans ce cadre.

7. Acquisition d'actions propres

La société n'a pas acquis d'actions propres au cours de l'exercice social clôturé au 31 août 2023.

8. Conflits d'intérêts

Le conseil d'administration n'a pris aucune décision qui ait donné lieu à l'application de la procédure de conflit d'intérêts au sens de l'article 7:96 du Code des Sociétés et Associations au cours de l'exercice social clos au 31 août 2023.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 0D488F4F-C143-4967-8C73-FEAA044221E5

9. Succursales de la société

La société n'a pas de succursale.

10. Utilisation d'instruments financiers

En application de l'article 3:6,8° du Code des Sociétés et Associations , le conseil d'administration informe les actionnaires qu'aucun instrument financier n'a été utilisé par la société au cours de l'exercice social clos au 31 août 2023, qui soit pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits.

11. perspective de continuité (art. 3:6,6°)

Le conseil d'administration décide de présenter les comptes en continuité comptable étant donnée les perspectives favorables. Accenture demeure solide et bien positionner pour une croissance et un succès durable.

12. Risques et incertitudes

Le Conseil d'administration prend état qu'il n'existe pas de risque ou d'incertitude autre que ceux mentionner dans le présent rapport, auxquels la société est confrontée. Le Conseil d'administration est d'opinion que le rapport de gestion consiste en une analyse équilibrée et complète de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de la société, en rapport avec le volume et la complexité de ces affaires.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

DocuSign Envelope ID: 0D488F4F-C143-4967-8C73-FEAA044221E5

Par le présent rapport, nous soumettons à votre approbation les comptes annuels qui rendent compte de manière honnête et fiable des activités qui ont eu lieu dans le courant de l'exercice qui fut clôturé au 31 août 2023.

Signatures :

Le 14/12/2023

Mr. Lambert Kristof
Délégué à la gestion journalière
Administrateur

DocuSigned by:
kristof Lambert

Mme. Kim De Maeseneer
Administrateur

DocuSigned by:

Mr. Bart De Ridder
Administrateur

DocuSigned by:

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Accenture SA sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 août 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Accenture SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 août 2023, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 17 février 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 août 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Accenture SA durant 22 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2023, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 août 2023, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total du bilan s'élève à 202.700.770 EUR et le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 3.239.600 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 août 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

KPMG Bedrijfsrevisoren - KPMG Réviseurs d'Entreprises, a Belgian BV/SRL and a member firm of the KPMG global organization of independent member firms affiliated with KPMG International Limited, a private English company limited by guarantee. All rights reserved.
Document Classification: KPMG Public

Siège:
Luchthaven Brussel Nationaal 1K
B-1930 Zaventem

KPMG Bedrijfsrevisoren - KPMG
Réviseurs d'Entreprises BV/SRL
Numéro d'entreprise 0416.122.548
TVA BE 0416.122.548
RPM Bruxelles
IBAN : BE 95 0018 4771 0368
BIC : GEBABEBB

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12 §1 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Accenture SA sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 août 2023

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- À l'exception du respect des dispositions de l'article 3:10 du Code des sociétés et des associations en matière de dépôt des comptes annuels de l'exercice 2022 dans les 30 jours de leur approbation, nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Mont-Saint-Guibert, le 2 février 2024

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Xavier Nys
Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1.268,5	799,8	468,7
Temps partiel	1002	63,1	20,8	42,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1.316,4	816,0	500,4
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	2.165.092	1.383.571	781.521
Temps partiel	1012	80.458	28.480	51.978
Total	1013	2.245.550	1.412.051	833.499
Frais de personnel				
Temps plein	1021	201.340.788	144.979.271	54.235.224
Temps partiel	1022	7.333.632	2.746.136	4.507.204
Total	1023	208.674.420	147.725.408	58.742.428
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	1.118,1	698,7	419,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	1.914.014	1.211.750	702.264
Frais de personnel	1023	163.930.043	114.658.946	47.283.405
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	1.284	62	1.331,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1.284	62	1.331,2
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	813	23	830,9
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	813	23	830,9
Femmes	121	471	39	500,3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213	471	39	500,3
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1.284	62	1.331,2
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,9	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	150.100	
Frais pour la société	152	65.154	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	424	26	443,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	424	26	443,9
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	265	12	273,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	265	12	273,8
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	1		1,0
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	38	3	40,4
Autre motif	343	226	9	232,4
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	7	5811	5
Nombre d'heures de formation suivies	5802	510	5812	276
Coût net pour la société	5803	62.969	5813	24.277
dont coût brut directement lié aux formations	58031	19.015	58131	8.838
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	43.955	58132	15.439
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	